

Autonomies des Réservoirs d'Oxygène liquide

Le réservoir d'oxygène liquide

L'utilisation de ce matériel d'oxygénothérapie liquide est soumise à prescription médicale, dans le cas d'une nécessité de mobilité en dehors du domicile (avec utilisation d'un portable de déambulation), ou de débit en général supérieur à 4 litres à la minute.



Il est formellement interdit de fumer en présence d'un réservoir d'oxygène liquide.

Autonomies des réservoirs principaux d'oxygène liquide

Estimation autonomie	Capacité en jour(s) du réservoir d'oxygène liquide principal		
	Débit prescrit sur 24 heures d'utilisation	20 litres	40 litres
1 L / Minute	11	23	34
2 L / Minute	5	11	17
3 L / Minute	3	7,5	11,5
4 L / Minute	2,5	5,5	8,5
5 L / Minute	2	4,5	7
6 L / Minute	1,5	3,5	5,5
7 L / Minute	1,5	3	5
8 L / Minute	1	2,5	4
9 L / Minute	1	2,5	3,5
10 L / Minute	1	2	3

Autonomies des réservoirs de déambulation d'oxygène liquide

Estimation autonomie	Capacité en heure(s) du portable d'oxygène liquide de déambulation		
	Débit prescrit	Portable 0.6 l	Portable 1 L
1 L / Minute	8	13	16
2 L / Minute	4	7	8
3 L / Minute	2	4	5
4 L / Minute	1,5	3	4
5 L / Minute	..	2,5	3
6 L / Minute	..	2	2,5
7 L / Minute	..	1,5	2
8 L / Minute	..	1	1
9 L / Minute
10 L / Minute

Précautions d'emploi

- **Ne jamais toucher les parties givrées de votre matériel.**
- **Interdiction formelle de transporter votre réservoir principal d'oxygène liquide dans votre véhicule.**
- **En cas de projection d'oxygène dans les yeux, ou sur la peau, rincer abondamment à l'eau froide et prévenir immédiatement votre médecin.**
- **En cas de fuite d'oxygène liquide par la valve de remplissage, verser de l'eau tiède ou chaude, de manière à remettre en service la valve de sécurité qui a gelé.**
- **Aérer la pièce le plus souvent possible.**
- **Ne jamais fumer ou stocker votre réservoir en présence de toute source d'ignition (cheminée, flamme..).**

En cas de doute ou de problème persistant, contacter SOS OXYGENE (SUISSE) SA

